

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

VILLE DE MONTAUBAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SESSION ORDINAIRE
Séance du 14 mai 2014

**N° 56/05/2014 : DECISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE
L2122-22 DU CGCT - DU N°106 AU N°125/2014**

L'an deux mille quatorze, le mercredi 14 mai à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 07 mai 2014 .

Étaient présents : 40

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Pierre Antoine LEVI, Sophie LARAN, Thierry DEVILLE, Alain CRIVELLA, Marie-Claude BERLY, Christian PEREZ, Aurore KOTHE, Maxime BERAUDO, Bernard PECO, Véronique LAGARRIGUE, Clarisse HEULLAND, Monique VALAT, Philippe FRANCOIS, Georges DARUL, Annie GUILLOT, Robert INFANTI, Vally CENTOMO, Jean TEKPRI, Danielle AMOUROUX, Jean GARROcq, Angèle LOUCHAR, Jean Martial DEJEAN, Jean Luc BUDOIA, Jean-Michel MUSCATELLI, Béatrice KOHLER, Philippe FASAN, Nadia CHEKLIT, Aurélie BURATTI, Jean-François GARRIGUES, Laura NICOLAS, Quentin SUCAU, Jeannine MEIGNAN, Rodolphe PORTOLES, Arnaud GUITARD, Carole GARCIA, Gaël TABARLY, Pauline BLANC, Marie-Dominique BAGUR, Thierry VIALON

Pouvoirs : 3

Mesdames, Messieurs Laurence PAGES à Brigitte BAREGES, Colette HARLE à Pierre Antoine LEVI, José GONZALEZ à Carole GARCIA

Absents : 2

Mesdames, Messieurs Anne ALASSANE, Valérie RABAULT

Madame Brigitte BAREGES donne lecture du rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Vu l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales donnant au Conseil Municipal la possibilité de lui déléguer pour la durée de son mandat certaines attributions de cette assemblée ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 14/04/2014 prise en application de cet article ;

Considérant qu'en vertu de l'article L2122-22 sont soumises aux-mêmes règles que celles qui sont applicables aux délibérations du Conseil Municipal portant sur les mêmes objets et que le Maire doit en rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal ;

Considérant que les conseillers ont pris connaissance des décisions dont la liste est la suivante :

<i>N° de la décision</i>	<i>Date d'effet</i>	<i>Objet de la décision</i>
106/2014	15-04-2014	INDEMNITE D'ASSURANCE - CANDELABRE ENDOMMAGE
107/2014	15-04-2014	AFFAIRE VILLE DE MONTAUBAN/LOT HAMEAU DU PECH - INTEGRATION DES EQUIPEMENTS COMMUNS DANS LE DOMAINE PUBLIC
108/2014	15-04-2014	AVENANT AU MARCHÉ - TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DU 111 QUAI A. POULT A MONTAUBAN - LOT N°2 - PLATRERIE ET CLOISONNEMENTS
109/2014	15-04-2014	CONVENTION VILLE DE MONTAUBAN/ENSEMBLE VOCAL A PLACERE - MISE A DISPOSITION SALLE DE REUNION A L'ANCIEN COLLEGE
110/2014	15-04-2014	CONVENTION VILLE DE MONTAUBAN/FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU TARN ET GARONNE - MODIFICATION DU LOYER ANNUEL
111/2014	15-04-2014	DEPOT DE PLAINTÉ - VEHICULE DE LA VILLE PERCUTE AVENUE DU 19 AOUT 1944
112/2014	16-04-2014	AVENANT AU MARCHÉ - CREATION D'UN TERRAIN DE SPORT EN GAZON SYNTHETIQUE AU RAMIEROU - LOT N°1 TRANSFORMATION DU TERRAIN
113/2014	16-04-2014	AFFAIRE VILLE DE MONTAUBAN C/CONSORTS CANAVEIRA FABRE - REMBOURSEMENT A L'ASSUREUR AXA
114/2014	16-04-2014	RENOUVELLEMENT D'ADHESION A L'ASSOCIATION DES MAIRES DE TARN ET GARONNE
115/2014	17-04-2014	CONVENTION VILLE DE MONTAUBAN/ASSOCIATION LA BOITE A MALICE - ATELIERS DE CIRKO MOTRICITE AU CENTRE MULTI ACCUEIL ARC EN CIEL
116/2014	17-04-2014	CONVENTION DE PARTENARIAT VILLE DE MONTAUBAN/DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DE TARN ET GARONNE - MISE A DISPOSITION DU THEATRE OLYMPE DE GOUGES POUR UNE RENCONTRE DANSE
117/2014	18-04-2014	INDEMNITE D'ASSURANCE - DEGRADATION D'UN CANDELABRE RUE VOLTAIRE
118/2014	22-04-2014	CONVENTION DE PARTENARIAT VILLE DE MONTAUBAN/MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE ACADEMIE DE TOULOUSE - MISE A DISPOSITION DU THEATRE OLYMPE DE GOUGES POUR CONCERTS PEDAGOGIQUES
119/2014	22-04-2014	FOURNITURES ET LIVRAISON DE COUCHES JETABLES - MARCHÉ PAR PROCEDURE ADAPTEE

120/2014	23-04-2014	CONVENTION VILLE DE MONTAUBAN/M. MATTHIEU GOUNELLE – PROFESSEUR AU MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE A PARIS – CONFERENCE METEORITE D'ORGUEIL : HISTOIRE D'UNE CHUTE
121/2014	24-04-2014	INDEMNITE D'ASSURANCE – DEGRADATION D'UN CANDELABRE
122/2014	24-04-2014	INDEMNITE D'ASSURANCE – DEGRADATION DU TAPIS DE SOL A L'ECOLE J. GUESDE
123/2014	24-04-2014	ADHESION A L'ASSOCIATION AGORES (ASSOCIATION DE RESPONSABLES DE RESTAURATION COLLECTIVE)
124/2014	24-04-2014	TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DE LOGEMENTS DE FONCTION POUR L'ECOLE PRIMAIRE H. PANASSIE – LOT N°4 ELECTRICITE – AVENANT N°1 DE PLUS VALUE
125/2014	25-04-2014	CONTRAT VILLE DE MONTAUBAN/SOCIETE BIGARD DISTRIBUTION – AVENANT N°1 AU CONTRAT D'OCCUPATION DES ABATTOIRS DE MONTAUBAN

PREND ACTE

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le : **19 MAI 2014**

De sa publication le : **19 MAI 2014**

De sa notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 15 mai 2014

Maire,

Brigitte BAREGES

